

Les fonds labellisés France Relance sur les contrats Cardif



Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance a créé récemment le label Relance dans le cadre d'un dispositif inédit de 100 milliards d'euros intitulé France Relance.

Ce label a pour objectif de « mobiliser investisseurs et épargnants pour une reprise rapide et durable de l'économie française », en valorisant des fonds qui investissent dans les fonds propres et quasi fonds propres des entreprises françaises, cotées ou non, pour renforcer leur situation financière.

Les fonds labellisés peuvent être disponibles comme unités de compte dans les contrats d'assurance vie ou les produits d'épargne salariale.

Cardif propose 15 fonds labellisés disponibles sur ses produits d'épargne et retraite individuelle :

Société de gestion	Nom du fonds	Code ISIN
Amiral Gestion	Sextant PME	FR0010547869
Amiral Gestion	Sextant France	FR0013529203
Amundi	CPR France Relance	FR0013532728
AXA IM	AXA France Small Caps	FR0000170391
BNP Paribas AM	BNP Paribas Actions PME	FR0011693100
Eiffel	Nova Europe A	FR0011585520
Financière Arbevel	Pluvalca Initiatives PME	FR0011315696
Groupama	G Fund New Deal Europe	LU1622558275
La Française AM	La Française Actions France PME - part C	FR0007482591
La Financière de l'Echiquier	Excelsior	FR0010106500
Moneta	Moneta MultiCaps	FR0010298596
Mandarine Gestion	Mandarine Entrepreneurs R	FR0013280849
Portzamparc Gestion	Portzamparc PME C	FR0000989543
Portzamparc Gestion	Portzamparc Entrepreneurs	FR0013186319
Raymond James International	Raymond James Small Caps	FR0011759299

Les fonds labellisés doivent respecter les règles d'investissement indiquées dans la Charte du label Relance, notamment indiquer le nombre d'entreprises françaises financées et le nombre d'emplois associés, ainsi que l'élaboration d'un reporting semestriel. La direction du Trésor veille à la bonne application de la Charte.

Le label Relance inclut également un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG), qui guide la politique d'investissement et d'engagement actionnarial des fonds labellisés.

A terme, le label Relance devrait générer entre 10 et 20 milliards d'euros de quasi fonds propres pour les entreprises.

Vous souhaitez en savoir plus ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- ☎ 01 42 85 80 00